



COMITÉ DE PILOTAGE – DÉCHARGE DE LA PILA PROJEKTOBERLEITUNG – DEPONIE LA PILA

Fribourg, le 16 février 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Décharge de la Pila: rapport d'investigation de détail de l'ensemble du site

Le rapport d'investigation de détail de l'ancienne décharge de la Pila estime à 20 tonnes la masse totale de PCB répartie de façon hétérogène dans 270'000 m³ de matériaux. Le rapport propose des mesures rapides afin de limiter la pollution de la Sarine. Il démontre la nécessité de déplacer les gens du voyage pour les mesures d'assainissement de la Pila. Le budget des prochaines étapes se monte à Fr. 12,5 millions.

1. Rapport d'investigation détaillée de l'ensemble du site

L'investigation de détail de l'ensemble du site de la Pila a débuté en avril 2008. 39 forages ont été effectués et 277 échantillons d'eau, de sol et de gaz ont été prélevés et analysés. Des essais de pompage et de traçage ont été réalisés. Le rapport a été rédigé par CSD Ingénieurs Conseils SA (CSD), bureau mandaté pour l'investigation.

PCB

Dans le rapport, le volume des déchets stockés sur le site a été estimé à 195'000 m³. Le volume total des matériaux pollués pourrait atteindre 270'000 m³ car une partie des alluvions, des anciens terrains et des graviers est touchée par la pollution en provenance de la décharge. La majorité des PCB provient de différents types de condensateurs. Leur présence massive en certains endroits de la décharge fait penser à un dépôt de déchets de production ou de déchets de provenance artisanale ou industrielle. Sur la base des analyses effectuées, la masse totale de PCB présente sur le site de la Pila a été estimée à 20 tonnes.

Mécanismes de diffusion de la pollution

Deux voies d'exportation principales des PCB ont été identifiées lors de l'investigation de détail: les échanges quotidiens entre la nappe et la Sarine, ainsi que le transport particulaire dû au ruissellement et à l'érosion des secteurs à forte pente de la décharge.

Mesures rapides

Des exportations actuelles et potentiellement importantes de polluants dans la rivière liées à la chute de matériaux et de déchets en équilibre instable dans la zone aval du hot-spot de la décharge ont conduit le bureau CSD à proposer des mesures à court terme. Celles-ci consistent essentiellement à évacuer les matériaux fortement pollués présents dans la zone instable. Le rapport propose également d'excaver un secteur de la décharge où de nombreux condensateurs se trouvent en surface, dans une zone défavorable du point de vue hydrogéologique et soumise à l'érosion par les eaux météoriques.

Mesures intermédiaires

Le rapport propose des mesures intermédiaires de réduction des flux de polluants vers la Sarine, dans l'attente de la réalisation des travaux d'assainissement. Une des options permettant de limiter les échanges entre la nappe et la Sarine pourrait consister à réaliser une paroi afin d'isoler physiquement la zone d'échange. La mise en place d'un système de pompage et de traitement des eaux souterraines serait également nécessaire afin de maîtriser le niveau de l'eau dans l'enceinte confinée, de manière à contenir la nappe sous le niveau des déchets. Un drainage des apports amont et des mesures de réduction de l'infiltration des eaux météoriques peuvent aussi être envisagés afin de minimiser les volumes d'eau à traiter. La faisabilité technique de ces mesures est en cours d'analyse.

Surveillance

Afin de disposer de données qui permettront de caractériser l'effet actuel des flux de polluants dans la Sarine (eaux et sédiments), mais également de contrôler l'efficacité des mesures et leur impact éventuel, le rapport indique qu'une surveillance doit être mise en place dans la décharge et dans la rivière, en aval de la Pila.

Variantes d'assainissement

Un premier inventaire préliminaire des modes d'intervention à retenir pour le projet d'assainissement du site de la Pila met en évidence deux familles de mesures en vue d'un assainissement du site : la première vise à éliminer la pollution du site et constitue ainsi une option durable à retenir pour l'élaboration du projet d'assainissement du site ; la seconde vise à empêcher la dispersion de substances dangereuses pour l'environnement et doit être considérée comme mesure d'accompagnement du projet d'assainissement du site.

2. Détermination du Service de l'environnement

Le besoin d'assainissement et le caractère sensible du site étant confirmés, le Service de l'environnement (SEn) demande au Consortium de réaliser les mesures rapides proposées dans le rapport d'investigation. Il demande également de mettre en place une surveillance et de poursuivre les investigations en relation avec l'analyse de la faisabilité des mesures intermédiaires. La détermination du SEn liste les mesures à entreprendre à court, moyen et plus long terme en vue de l'assainissement de la décharge. Le projet d'assainissement général du site devrait être établi d'ici fin 2010.

3. Un nouvel emplacement à l'étude pour les gens du voyage

Le rapport d'investigation démontre l'intérêt voire la nécessité de déplacer les gens du voyage non seulement pour l'assainissement du site, mais aussi pour les mesures rapides et intermédiaires. Plusieurs possibilités d'emplacement ont été étudiées. En l'état, le lieu retenu se trouve dans le bois de Châtillon, sur la commune d'Hauterive. Les procédures nécessaires sont en cours, notamment au niveau de l'aménagement du territoire. Le déménagement devrait idéalement être réalisé durant l'été 2009.

4. Finances

Les montants déjà investis jusqu'à la fin décembre 2008 sont de l'ordre de Fr. 1,6 million pour les investigations et analyses effectuées en vue de l'assainissement du site. Le budget pour les prochaines étapes qui comprend notamment l'exécution des mesures rapides et le déplacement des gens du voyage s'élève à Fr. 12,5 millions. Des études complémentaires sont nécessaires pour chiffrer l'assainissement total du site.

Annexe

Rapport de synthèse: investigations réalisées et résultats à fin 2008

Des photos sont disponibles sur le [site de la Pila](#)

Renseignements complémentaires

M. Georges Godel, Conseiller d'Etat, Président du Comité de pilotage pour l'assainissement de la Pila, 026 305 36 00 (lundi 16 février 2009, de 13h00 à 13h30).

M. Jean Bourgknecht, Vice-Syndic de la Ville de Fribourg, membre du Comité de pilotage pour l'assainissement de la Pila, 026 351 75 03 (lundi 16 février 2009, de 13h30 à 14h).